

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01106

Numéro SIREN : 819 242 967

Nom ou dénomination : A.K.V

Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2021 sous le numéro de dépôt 9889

AKV SAS
27 BOULEVARD CHARLES MORETTI
13014 MARSEILLE

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

Fait à MARSEILLE
Le 11/06/2020

Samir BACHA
Expert-Comptable

Certifié conforme
le 23/06/20

VALES François


SAS A.K.V.
PRO EAT
27, boulevard Charles Moretti
13014 MARSEILLE
04 91 81 38 63 - proeat13@gmail.com
RCS Marseille 819 242 367

BNS CONSEIL
13 CHEMIN DU PASSET

13016 MARSEILLE
04 91 82 12 93

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

AKV SAS
27 BOULEVARD CHARLES MORETTI
13014 MARSEILLE

relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	508 995 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	3 201 417 Euros
- Résultat net comptable,	112 550 Euros

Fait à MARSEILLE
Le 11/06/2020

Samir BACHA
Expert-Comptable

VF

AKV SAS

27 BOULEVARD CHARLES MORETTI

13014 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS

BNS CONSEIL
13 CHEMIN DU PASSET

13016 MARSEILLE
04 91 82 12 93

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	17 000		17 000	17 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	22 259	4 224	18 035	3 150	14 885	472.54
	Autres immobilisations corporelles	61 558	29 216	32 341	40 387	8 045	19.92
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	9 081		9 081	8 581	500	5.83
	Total II	109 898	33 440	76 457	69 118	7 339	10.62
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	174 112		174 112	150 725	23 387	15.52
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	117 607	15 710	101 897	64 229	37 668	58.65
	Autres créances	14 792		14 792	20 500	5 709	27.85
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	141 737		141 737	34 606	107 131	309.58
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	448 248	15 710	432 538	270 060	162 478	60.16
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	558 145	49 150	508 995	339 178	169 817	50.07

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

2 000

VF

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 44 000)	44 000	44 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	4 400	4 400		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	62 141	68 122	5 981	8.78
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	112 550	38 019	74 531	196.04
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	223 091	154 541	68 550	44.36
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	442	4 821	4 379	90.84
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	250 442	137 776	112 666	81.77
	Dettes fiscales et sociales	35 021	40 166	5 145	12.81
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		1 874	1 874	100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	285 904	184 637	101 268	54.85
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	508 995	339 178	169 817	50.07

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

285 904

184 637

Vf

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	2 996 034	205 382	3 201 417	2 065 919		1 135 498	54.96
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	2 996 034	205 382	3 201 417	2 065 919		1 135 498	54.96
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 460	7 165		705	9.84
Autres produits			35	163		128	78.50
Total des Produits d'exploitation (I)			3 207 912	2 073 247		1 134 665	54.73
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			2 661 868	1 729 652		932 216	53.90
Variation de stock (marchandises)			23 387	59 857		36 470	60.93
Achats de matières premières et autres approvisionnements				1 924		1 924	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			273 066	226 613		46 452	20.50
Impôts, taxes et versements assimilés			2 366	3 836		1 470	38.32
Salaires et traitements			73 459	76 927		3 468	4.51
Charges sociales			5 576	9 046		3 470	38.36
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 382	12 506		876	7.00
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			15 710			15 710	
Dotations aux provisions							
Autres charges			49 830	23 935		25 895	108.19
Total des Charges d'exploitation (II)			3 071 870	2 024 583		1 047 287	51.73
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			136 042	48 664		87 377	179.55
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

VF

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 727		884		842	95.24
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 727		884		842	95.24
2. Résultat financier (V-VI)	1 727		884		842	95.24
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	134 315		47 780		86 535	181.11
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	783		135		648	480.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	783		135		648	480.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	783		135		648	480.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	20 982		9 626		11 356	117.97
Total des produits (I+III+V+VII)	3 207 912		2 073 247		1 134 665	54.73
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 095 362		2 035 228		1 060 134	52.09
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	112 550		38 019		74 531	196.04

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

BNS CONSEIL

VF

AKV SAS

27 BOULEVARD CHARLES MORETTI

13014 MARSEILLE

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

BNS CONSEIL
13 CHEMIN DU PASSET

13016 MARSEILLE
04 91 82 12 93

VF

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Produits à recevoir	7
Charges à payer	7
Charges et produits constatés d'avance	7
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	7

NA = Non Applicable NS = Non significative

VF

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	5 797
Total	5 797

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

AKV

Société Par Actions Simplifiée au capital de 44 000 euros

Siège social : 27 boulevard Charles Moretti

13014 MARSEILLE (Bouches du Rhône)

819 242 967 RCS MARSEILLE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 29 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf juin, à onze heures,
les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation
de la présidence.

Sont présents ou représentés :

- VALES François Sydney, Cédric, propriétaire de	1 468 actions
- KEHAL Mohamed, Khalile, propriétaire de	1 466 actions
- AMEZIANI Yannick, propriétaire de	586 actions
- TINOUILINE Mounir, propriétaire de	440 actions
- JEAN Thomas, propriétaire de	440 actions
soit un total de	4 400 actions

sur les quatre mille quatre cent (4 400) actions composant le capital social.

VALES François Sydney, Cédric préside la séance en sa qualité de président associé.

Le quorum étant atteint, le Président constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise des deux tiers des actions détenues par les associés présents ou représentés.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la présidence sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- la feuille de présence
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la présidence, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion de la présidence sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- Quitus à la présidence
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018,

VF

- Examen du rapport spécial de la présidence sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses,

Le Président donne ensuite lecture des rapports.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2019, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 112 549,93 € de la manière suivante :

- Un résultat de 112 549,93 €
- Des réserves disponibles d'un montant de 62 140,70 €
- Soit un bénéfice distribuable de 174 690,63€
- Une somme de 79 200 €
à titre de dividende, soit par actions, un montant de 18,00 €
- et le solde, soit 95 490,63€
au compte « Autres réserves »

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 18,00 €

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour sous déductions des prélèvements sociaux.

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués sont tous éligibles à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

Dividendes antérieurement distribués.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, les dividendes distribués sur les trois derniers exercices, tous éligibles à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158-3-2° du même code, sont les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2017 : 61 600 €

Exercice clos le 31 décembre 2018 : 44 000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

VF

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la présidence, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidence.

- VALES François, Sydney, Cédric

 VALES François 29/06/20
**SAS A.K.V.
PRO EAT**
27, boulevard Charles Moretti
13014 MARSEILLE
04 91 81 38 63 - proeat13@gmail.com
RCS Marseille 819 242 967

AKV

Société Par Actions Simplifiée au capital de 44 000 euros

Siège social : 27 boulevard Charles Moretti

13014 MARSEILLE (Bouches du Rhône)

819 242 967 RCS MARSEILLE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2020

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 112 549,93 € de la manière suivante :

- Un résultat de 112 549,93 €
- Des réserves disponibles d'un montant de 62 140,70 €
- Soit un bénéfice distribuable de 174 690,63€
- Une somme de 79 200 €
à titre de dividende, soit par actions, un montant de 18,00 €
- et le solde, soit 95 490,63€
au compte « Autres réserves »

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 18,00 €

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour sous déductions des prélèvements sociaux.

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués sont tous éligibles à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

Dividendes antérieurement distribués.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, les dividendes distribués sur les trois derniers exercices, tous éligibles à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158-3-2° du même code, sont les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2017 : 61 600 €

Exercice clos le 31 décembre 2018 : 44 000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme

La présidence

**SAS A.K.V.
PRO EAT**

27, boulevard Charles Moretti

13014 MARSEILLE

04 91 81 38 63 - proeat13@gmail.com

RCS Marseille 819 242 967

Vedres François
29/06/20

Page 1 sur 1

NF

AKV

Société Par Actions Simplifiée au capital de 44 000 euros

Siège social : 27 boulevard Charles Moretti

13014 MARSEILLE (Bouches du Rhône)

819 242 967 RCS MARSEILLE

RAPPORT DE GESTION **SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019**

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2019 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 3 201 417 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 2 065 919 Euros, soit une augmentation de 55 %.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 112 550 Euros, soit 4 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 3 207 912 Euros contre 2 073 247 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 55 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 3 095 362 Euros contre 2 035 228 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 52 %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 79 035 Euros et représentent 2 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une diminution de -8 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 29 092 Euros et représentent 1 % du chiffre d'affaires hors taxes.

- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 134 315 Euros soit 4 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court terme) :

Exercice précédent	119 335 -	184 637 =	-65 302
Exercice en cours	258 426 -	285 904 =	-27 479

Soit une augmentation de 37 823 Euros.

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 112 550 Euros

- à la réserve légale	:	Euros
- aux autres réserves	:	Euros
- en autres répartitions	:	Euros
- en report à nouveau	:	112 550 Euros
- en dividendes	:	Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	44 000 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	Euros
- Réserve légale	:	4 400 Euros
- Autres réserves	:	62 141 Euros
- Report à nouveau	:	112 550 Euros
Situation nette	:	223 091 Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

Copie certifiée conforme
La présidence

VAVES François

29/06/20



**SAS A.K.V.
PRO EAT**
27, boulevard Charles Moretti
13014 MARSEILLE
04 91 81 38 63 - proeat13@gmail.com
RCS Marseille 819 242 967